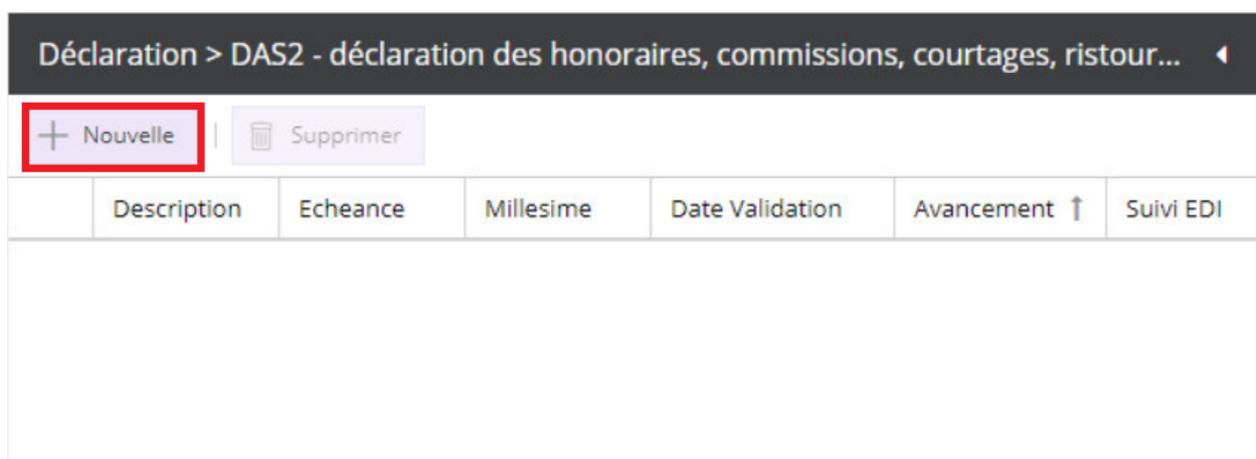


# Déclarer la D.A.S.2

Les personnes physiques ou morales qui, à l'occasion de l'exercice de leur profession, versent à des tiers faisant ou non partie de leur personnel salarié des commissions, courtages, ristournes rémunérant un service, vacations, honoraires, gratifications et autres rémunérations doivent déclarer ces sommes même lorsque le bénéfice n'est pas imposable en France.

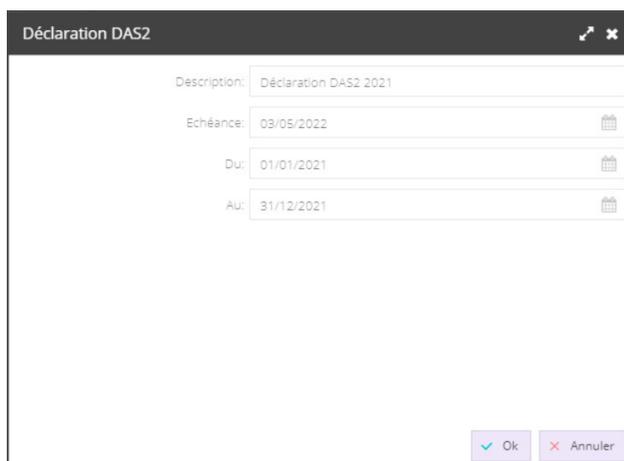
La déclaration, annuelle, porte sur les sommes versées au cours de l'année civile précédente. Seules doivent être portées sur la déclaration les sommes supérieures à 1 200 € versées à un même bénéficiaire.

1. Sélectionnez le menu **Déclarations > EDI PART > DAS2 - déclaration des honoraires, commissions, courtages, ristournes**



2. Cliquez sur **<Nouvelle>**.

La fenêtre suivante apparaît :



Déclaration DAS2

Description: Déclaration DAS2 2021

Echéance: 03/05/2022

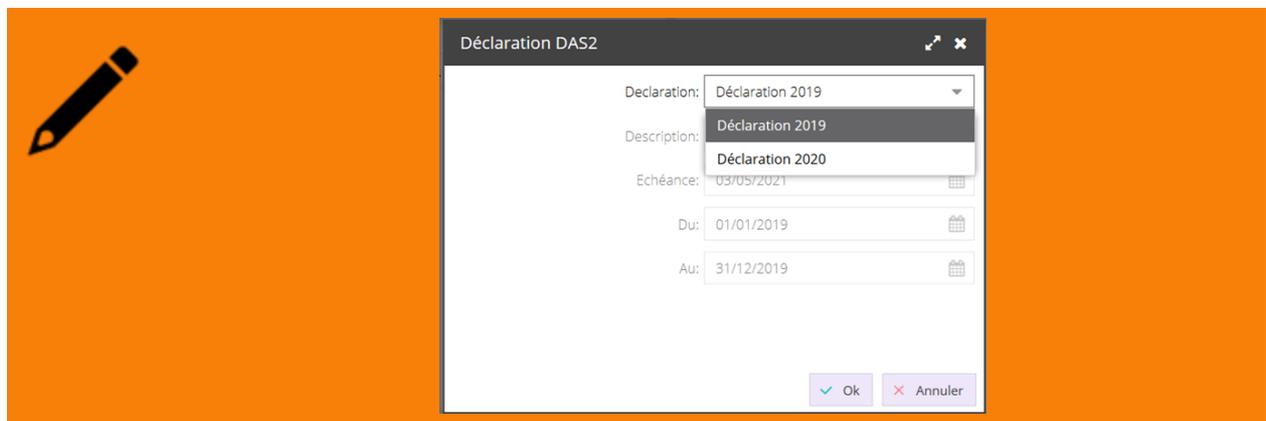
Du: 01/01/2021

Au: 31/12/2021

Ok Annuler

Cette fenêtre présente, à titre informatif, l'année, l'échéance ainsi que la période de la déclaration.

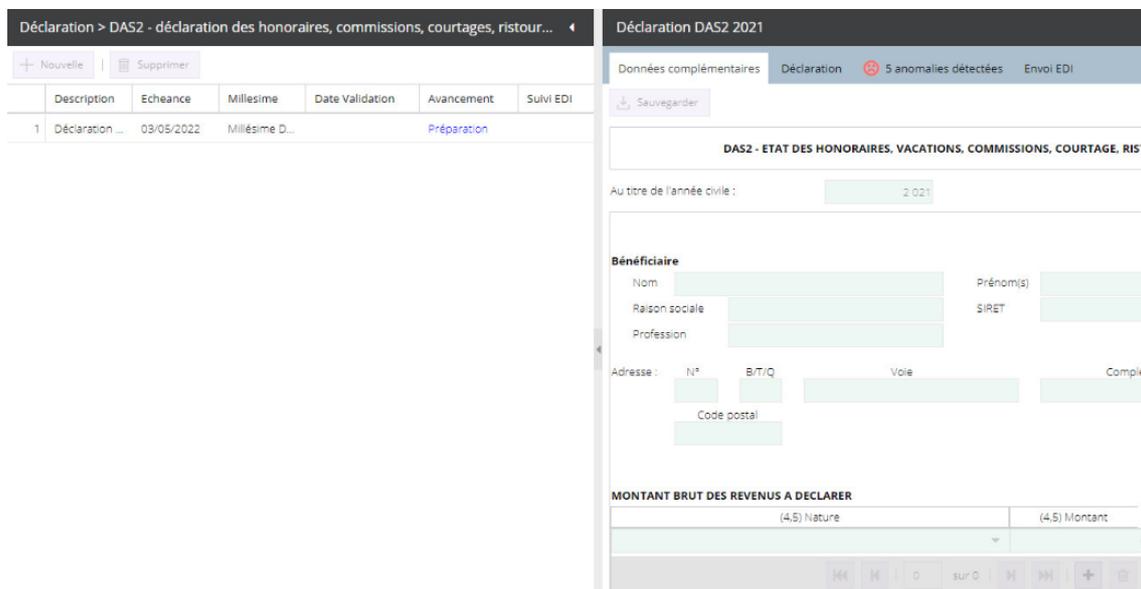
Pour les exercices de **plus de 12 mois et comportant deux 31 décembre consécutifs** (par exemple le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020), cette fenêtre permet de sélectionner la déclaration souhaitée, au niveau du champ **[Déclaration]** (ici déclaration 2019 ou déclaration 2020).



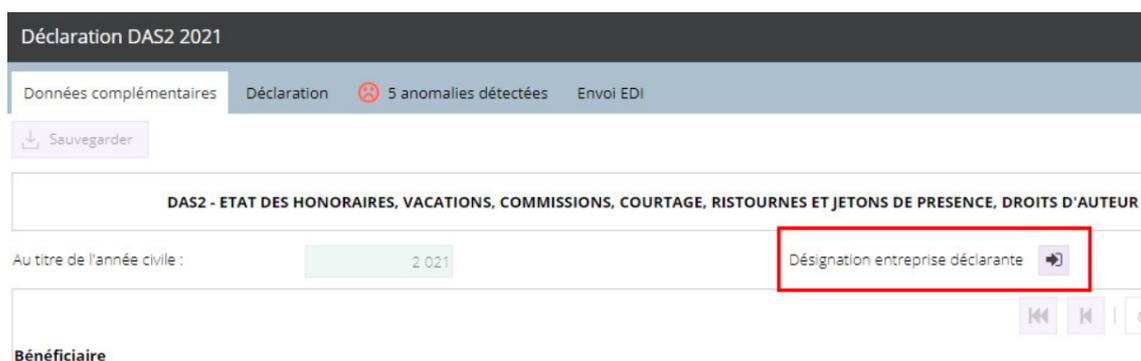
3. Cliquez sur **<Ok>**.

La déclaration apparaît dans l'onglet de gauche, à l'état d'avancement [**Préparation**].

Un formulaire de saisie apparaît quant à lui dans l'onglet de droite.



4. Dans le formulaire de saisie, cliquez sur le bouton **<Désignation entreprise déclarante>**.



La fenêtre suivante apparaît :

**Déclaration DAS2 2021**

Données complémentaires Déclaration Aucune anomalie détectée Envoi EDI

Sauvegarder

---

**EDI-PART - FORMULAIRE D'IDENTIFICATION**

IDENTIFICATION DU DECLARANT Retour à la DAS2

Etrangère

SIRET 07955586800011

Nom SA SEPTEMBER BICRS IR Code APE 0610Z

Adresse 18 B Place du Jardin

Département Paris Commune PARIS Code INSEE 75056

Bureau de distribution Paris

SIRET si modifiée

ANNEE DE DECLARATION

Validité DADS 2021

Date de début de la période N 01/01/2021

Date de fin de la période N 31/12/2021

ETABLISSEMENT DEPOSANT LA DECLARATION DE RESULTATS

SIRET 07955586800011

Adresse 18 B Place du Jardin

Département Paris Commune PARIS Code INSEE 75056

La plupart des informations sont automatiquement récupérées du menu **Dossier> Identification**.

5. Cliquez sur **<Sauvegarder>** puis sur **<Retour à la DAS2>**.
6. Dans le formulaire de saisie, cliquez sur **<+>** afin d'ajouter un bénéficiaire.

Le bouton permet de récupérer des tiers renseignés au niveau du menu **Comptabilité> Plan de comptes> Fournisseurs** et **Comptabilité> Plan de comptes> Tiers divers**.

Pour que ces tiers soient récupérés automatiquement, ils doivent être paramétrés comme suit.

Au niveau de la fiche du tiers, renseigner le champ **[Type de déclaration]** avec la valeur souhaitée (seul le choix **[Hors D.A.S.2]** ne permet pas la récupération automatique).



Il est également conseillé de renseigner l'onglet **[Adresse]**, en effet, ces données seront automatiquement récupérées dans la déclaration.

Pour que les montants versés à ces tiers soient récupérés, ils doivent :

- Correspondre à des écritures saisies sur des journaux de trésorerie (banque ou caisse).
- Être supérieurs à 1200€ (somme de tous les paiements effectués au cours de l'année précédente).

- Si les montants versés ne sont pas automatiquement récupérés dans la déclaration, assurez-vous que le journal de banque ou de caisse ne soit pas fermé.
- Dans les propriétés du journal de banque ou de caisse, assurez-vous que la donnée "**Type**" soit bien renseignée. Exemple : pour un journal de banque, sélectionnez l'option "**Banque**"
- Assurez-vous également que les données "**Contrepartie**" et "**Type de Contrepartie**" soient bien renseignées.



**Journal**

Code: BQ

Libellé: Banque

Type: Banque

Contrepartie: 51200000

Type de Contrepartie: A l'écriture

Mention date opération:

Fermé:

Accès client:

Libellé par défaut: Pièce

Ok Annuler

7. Cliquez sur <Sauvegarder>.

L'onglet [Déclaration] permet de contrôler les informations saisies.

Déclaration DAS2 2021

Données complémentaires **Déclaration** Aucune anomalie détectée Envoi EDI

< 1 > 100 %

**edi-part**

DONNEES D'IDENTIFICATION A-IDENTIF

**IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE DECLARANTE :**

SEPTEMBER BICRS IR  
 18 B Place du Jardin  
 75008 PARIS  
 84100 Paris

SIRET: 0795588000011  
 SIRET N+1, si modifié  
 COGE APE 0810Z

**ANNEE DE DECLARATION :**

Valeurs DADS : 2021  
 Période déclarative Début: 01/01/2021 Fin: 31/12/2021

**ETABLISSEMENT DEPOSANT LA DECLARATION DE RESULTATS :**

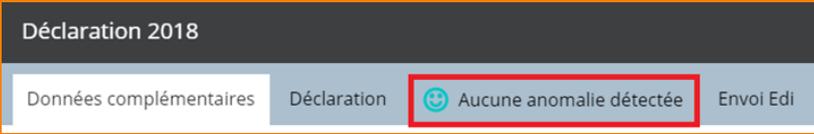
Numero SIRET : 0795588000011  
 18 B Place du Jardin  
 75008 PARIS  
 84100 Paris

**PERSONNE A CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :**

Nom et prénom : Jean  
 Mail : jean@loopssoftware.com  
 Téléphone : 0102030405

8. Cliquez sur <Envoyer>.

Pour que le bouton <Envoyer> soit disponible, aucune anomalie ne doit être détectée.



Déclaration 2018

Données complémentaires Déclaration **Aucune anomalie détectée** Envoi Edi

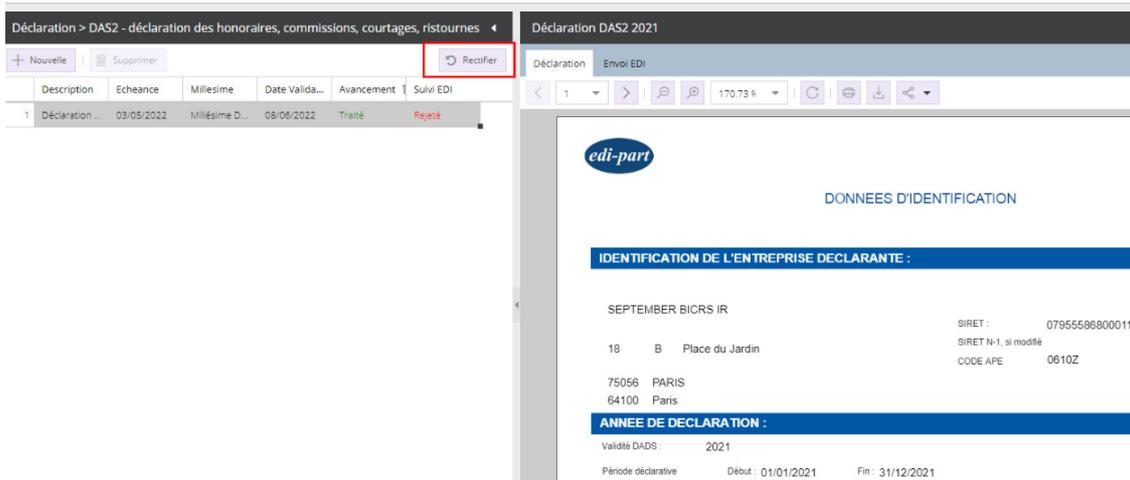
9. Si suite à l'envoi de la déclaration, cette dernière est rejetée, il est possible de la renvoyer.

Dans ce cas, cliquez sur le bouton <Rectifier>.

La procédure de dépôt EDI-PART (proche de TD-bilatéral) ne permet pas le dépôt d'une déclaration des honoraires complémentaire ou rectificative.

La seconde déclaration déposée **est donc rejetée**. Pour déposer une déclaration complémentaire, qui viendra s'ajouter à la déclaration déjà déposée, utiliser la procédure de saisie en ligne des données (EFI) en se connectant à l'adresse suivante : [www.impots.gouv.fr /partenaires / Tiers déclarants / Accès à la déclaration en ligne des données EFI](http://www.impots.gouv.fr/partenaires/Tiers%20d%C3%A9clarants/Access%20%C3%A0%20la%20d%C3%A9claration%20en%20ligne%20des%20donn%C3%A9es%20EFI) (<https://teletd.impots.gouv.fr/teletd/connexionEFI.do>).

Ce mode de transmission (EFI) ne peut pas être utilisé au-delà de 50 bénéficiaires à déclarer. En revanche, pour modifier les données de la déclaration DAS2 acceptée, cette action n'est pas possible, il est nécessaire de délivrer une attestation du montant net à déclarer aux bénéficiaires concernés qui servira de justificatif en cas de demande de l'administration fiscale.



Déclaration > DAS2 - déclaration des honoraires, commissions, courtages, ristournes

+ Nouvelle | Supprimer | **Rectifier**

Description	Echeance	Millesime	Date Valid...	Avancement	Suivi EDI
1 Déclaration ...	03/05/2022	Millesime D...	08/06/2022	Trançé	Rejeté

Déclaration DAS2 2021

Déclaration Envoi EDI

170,73 €

**edi-part**

DONNEES D'IDENTIFICATION

**IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE DECLARANTE :**

SEPTEMBER BICRS IR SIRET : 07955506800011

18 B Place du Jardin SIRET N-1, si modifié

75056 PARIS CODE APE 0610Z

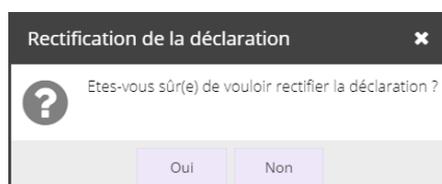
64100 Paris

**ANNEE DE DECLARATION :**

Validité DADS : 2021

Période déclarative Début : 01/01/2021 Fin : 31/12/2021

Le message de confirmation suivant apparaît :



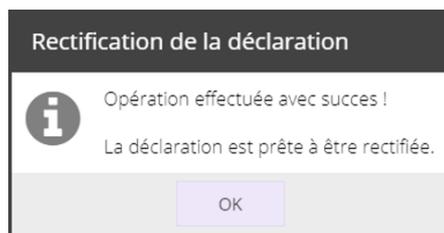
Rectification de la déclaration

Etes-vous sûr(e) de vouloir rectifier la déclaration ?

Oui Non

10. Cliquez sur <Oui>.

Suite au traitement, le message suivant apparaît :



11. Cliquez sur **<Ok>**
12. Apportez des modifications si nécessaire.
13. Cliquez sur **<Sauvegarder>** puis sur **<Envoyer>**.

## Annuler une déclaration

Vous souhaitez annuler une déclaration, consultez la fiche technique.